



HAL
open science

Sur quoi repose l'imprécision de "assez" ?

Clara Romero

► **To cite this version:**

| Clara Romero. Sur quoi repose l'imprécision de "assez" ?. 2015. halshs-01159155v1

HAL Id: halshs-01159155

<https://shs.hal.science/halshs-01159155v1>

Preprint submitted on 4 Jun 2015 (v1), last revised 8 Jul 2016 (v3)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Clara Romero

Université Paris Descartes, UFR SHS, Département des Sciences du Langage

Laboratoire Modyco, CNRS (UMR 7014)

clara.romero@parisdescartes.fr

Colloque :

Moyens linguistiques pour exprimer l'imprécision dans les langues romanes

Université de Bucarest, Roumanie, 22-23 mai 2015

Communication : « Sur quoi repose l'imprécision de assez ? »

Introduction

Lorsqu'il n'est pas synonyme de *suffisamment*, le sens du marqueur de degré moyen *assez* semble, comparé à celui d'autres marqueurs linguistiques de degré (*très, extrêmement, pas du tout*), particulièrement imprécis. Si elle existe, cette particularité ne peut concerner le degré auquel *assez* réfère en tant que tel. En effet, de par la subjectivité de leur emploi, les marqueurs linguistiques de degré ne désignent pas des degrés précis¹. Elle découle selon moi d'une ambiguïté spécifique aux marqueurs de degré non extrême (c'est-à-dire ni haut ni nul, mais moyen ou faible), dont le statut reste à déterminer. Lorsque cette ambiguïté n'est pas résolue, ce qui pourrait être très souvent le cas, apparaît une forme supplémentaire d'imprécision.

Dans ce qui suit, j'opère une synthèse critique de plusieurs études récentes relevant d'approches théoriques différentes sur *assez* (et autres adverbes de degré). Mon propre apport repose encore largement sur l'intuition et demanderait à être confirmé (ou contesté).

Une description assez classique

Une description classique d'*assez* (Noailly, 2001) distingue deux catégories d'emplois, selon que l'adverbe exprime :

- un degré suffisant, il peut alors être remplacé par « suffisamment » :

J'ai assez d'argent pour m'acheter cette voiture ; Le gâteau est assez cuit ;

- un degré moyen, lorsqu'il ne peut pas être remplacé par « suffisamment » :

une pièce assez grande, une description assez classique.

Dans cette dernière acception, *assez* est connu comme étant un modificateur à la fois :

- argumentativement coorienté, car en disant *assez bien*, on peut viser la même conclusion qu'en disant *bien* :

Pierre a eu la mention Bien, il sera admis à l'École.

*Pierre a eu la mention **Assez Bien**, il sera admis à l'École.*

¹ Cela est vrai des signes linguistiques en général. En l'espèce, je veux dire que *Il fait très chaud* ou même *pas chaud du tout* (qui indique pourtant un « degré nul ») ne permettent pas mieux qu'*assez chaud* de déterminer la température qu'il fait. Seules les mesures objectives (chiffrées) répondent, lorsque cela est possible, aux exigences de précision.

- atténuateur, car *assez bien* construit un argument moins fort vers la même conclusion, ou amène à une conclusion moins forte que *bien*. Dans la même situation, on peut dire à la fois :

Pierre a eu la mention Bien, il sera surement admis à l'École.

*Jean a eu la mention **Assez** bien, il sera peut-être admis à l'École.*

mais pas les deux énoncés suivants :

* $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pierre a eu la mention Bien, il sera peut-être admis à l'École.} \\ \text{Jean a eu la mention **Assez** bien, il sera surement admis à l'École.}^2 \end{array} \right.$

Un glissement de sens explique le passage de l'acception « degré suffisant » (considéré comme première) à celle de « degré moyen ». Ces deux acceptions sont en outre susceptibles de litote :

- degré suffisant > degré excessif : *C'en est **assez** !* (= « trop »)
- degré moyen > degré élevé (= « très, beaucoup ») :

*« petite péronnelle », « actrice peu connue », « qui cultive le navet avec **assez** de succès ».*

<Jean-Marie Le Pen à propos de Sophie Marceau, cité dans Wikipédia : article Sophie Marceau>

La litote constitue certes une première source d'ambiguïté. Il faut en effet, pour l'interpréter correctement, apprécier correctement le contexte, la prosodie... Mais cette ambiguïté-là, qui s'origine dans différentes figures – dont la litote – n'a pas à intégrer une description sémantique d'*assez*, puisqu'elle peut prendre toutes sortes de formes. V. tableau ① pour un récapitulatif de ces emplois.

Une autre description, assez séduisante

Une description plus récente des différents emplois d'*assez* (Racah & Várkonyi, 2012) fait l'hypothèse que le degré exprimé correspond toujours à ce que le degré permet (« assez... pour... »), qui constitue le repère. Calquée sur celle antérieurement proposée par l'un des auteurs pour *trop*, adverbe pour lequel le repère est constitué par ce que le degré empêche (« trop... pour... »)³, cette description présente l'avantage de ramener tous les emplois à une caractérisation unique. L'interprétation en termes de « degré suffisant » découle alors de ce que le repère est explicite ou, s'il est implicite, pragmatiquement évident :

*Le gâteau est **assez** cuit* < pour être bon à manger

Cela reste valable en cas de litote :

*C'en est **assez** !* < pour ne pas continuer

Mais dans cette optique, un repère est forcément récupérable en contexte, même dans les cas considérés ci-dessus comme relevant du « degré moyen ». Dans un contexte approprié, on peut interpréter :

*les huissiers ont été **assez** arrangeants* < pour qu'on n'ait pas à plaindre la locataire

<Ex. authentique de Racah et Várkonyi (2012), où la locataire expulsée par les huissiers jugés *assez arrangeants* n'était pas à plaindre, mais gagnait du temps en refusant de payer>

*une pièce **assez** grande* < pour pouvoir la meubler comme je le souhaite

*une fille **assez** douée* < pour faire de bonnes études

² Dans le libellé des mentions de diplôme les adverbess *très*, *assez* ne sont certes pas employés « naturellement » puisque cela correspond à des mesures chiffrées. Mais cela n'illustre que mieux la hiérarchie entre *assez bien* et *bien*.

³ Cette description de *trop* unifie tous les emplois antérieurement considérés comme inverseurs ou non inverseurs (ce qu'ils n'étaient pas toujours, du reste), y compris les emplois alors vus comme marginaux parce qu'ils ne dénotaient pas un degré excessif (*trop drôle / bien / mignon / génial*). Selon cette hypothèse, quelle que soit l'orientation axiologique de l'adjectif, il est toujours question d'être « trop... pour... ». Le sens de l'énoncé dépend alors du point de vue adopté (≈ les topoï sélectionnés) relatif à l'Adj. ou au N sur lequel porte *trop* (variable), et non du sens de l'adverbe (invariable) (v. tableau ②).

Critique (non définitive) de cette hypothèse, assez séduisante pour... quoi ?

Il apparaît cependant que dans bien des cas, le repère récupéré ne soit autre que le sens de l'adjectif (ou du nom) dans la portée d'*assez* lui-même :

une hypothèse assez séduisante < pour qu'on ait envie d'y adhérer

Qu'est-ce qu'être *séduisant*, en parlant d'une hypothèse, si ce n'est être tel qu'on a envie d'y adhérer ?

Il est par ailleurs remarquable qu'en l'absence de tout contexte spécifique permettant de fixer un repère, *assez* reste interprétable (= dit quelque chose du degré atteint). Prenons un exemple avec un adjectif axiologiquement neutre, absolument descriptif :

– Comment le reconnaître ?

– C'est un type brun, les yeux marron, *assez grand*...

On voit mal pour quoi le *type* serait *assez grand*, autrement dit quel topos (point de vue) associé à la taille d'une personne serait ici pertinent... Faut-il alors admettre que tous les points de vue relatifs à la grande taille d'une personne sont potentiellement activés ? Cela revient, là encore, à prendre pour repère le sens l'adjectif lui-même. Le *type* est donc *assez grand*... pour être catalogué comme *grand*.

Une telle description n'est alors guère différente de celle qui décrit le « degré moyen » en référence à une norme collective (Noailly, 2001), que j'appellerai ci-dessous, degré de référence, en matière de séduction, ou de taille⁴.

Alors comment décrire ce « degré moyen » en termes argumentatifs ?

Je propose de dire qu'*assez* contient une concession : « A, ...mais B » :

- A : Assertion principale, disant qu'un degré de référence est atteint (ou, si l'on y tient, que ce degré permet quelque chose, ou – selon ce que l'on peut trouver ou pas dans le contexte – que tel ou tel topos s'applique, ou qu'ils s'appliquent tous).

→ Cette assertion distingue *assez* de *un peu*, lequel ne permet rien, pas même d'atteindre un degré de référence (*un peu fatigué* ≠ « fatigué » ; **un peu grand*, **un peu séduisant*).

- B : Réserve, disant que ce degré n'est pas haut (ou que ce qu'il permet n'est pas porté à un degré élevé, ou que les topoï ne s'appliquent pas tous ou pas complètement).

→ Cette réserve distingue *assez* de *très*.

Ainsi, à la question d'un client qui demande si tel plat est épicé, le serveur qui répond :

Oui, c'est assez épicé.

signifie donc :

- que le plat est assez épicé pour lui plaire, si toutefois il aime l'épicé (ou assez pour lui déplaire, s'il ne l'aime pas), MAIS que son plaisir (ou déplaisir) ne sera pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.

- ou plus généralement : que le plat peut être considéré comme « épicé » (l'occurrence se trouve à l'intérieur du domaine « épicé », en termes de la TOPE⁵), mais qu'il ne l'est pas à un haut degré (l'occurrence ne se rapproche pas du centre attracteur du domaine). Ensuite, au client de faire son choix, selon ses goûts.⁶

⁴ Ce degré de référence est une question à part entière, en rapport avec le sémantisme de chaque adjectif (échelle ouverte, fermée, etc.), que je laisse ici de côté. Celui-ci entre vraisemblablement en compte dans le calcul sémantique eu égard à ambigüité exposée infra v. note 9.

⁵ Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives, élaborée autour d'Antoine Culioli. V. Schuwer (2004) pour une étude d'*assez*, *plutôt*, *relativement* et *passablement* dans ce cadre.

Mais venons-en à l'ambiguïté spécifique dont je veux parler ici

Il s'agit du fait qu'*assez* Adj. (ou *assez de N*) puisse être prosodié d'une manière particulière, amenant une inversion argumentative. Prenons un autre exemple, une situation où l'on parle du degré de satisfaction d'un client par rapport à un produit acheté et où l'enjeu d'une insatisfaction pourrait être celui de faire une réclamation. À la question du vendeur :

Vous êtes satisfait de ce produit ?

le client peut répondre :

(Oui,) assez satisfait !

d'un ton qui laisse entendre qu'il est satisfait, même si ce n'est pas au plus haut degré, sans quoi il aurait dit qu'il était *satisfait* ou *très satisfait*. Mais il peut aussi répondre, d'un ton bien plus réservé :

(Mouais,) « assez » satisfait...

La ponctuation veut figurer l'hésitation qui peut précéder *assez*, signe d'un emploi qui ne va pas de soi, que l'on a pesé, et un ton plus réservé qu'enthousiaste. Sur le plan de la mimique, on aurait une moue sceptique. Or ces deux prosodies ne sont pas argumentativement équivalentes, comme en témoignent les suites discursives possibles ou impossibles :

(Oui,) assez satisfait ! Au fond il n'y a pas de quoi faire une réclamation.

(Mouais,) « assez » satisfait... D'ailleurs je crois que je vais quand même faire une réclamation.

**(Mouais,) « assez » satisfait... Au fond il n'y a pas de quoi faire une réclamation.*

**(Oui,) assez satisfait ! D'ailleurs je crois que je vais quand même faire une réclamation.*

Plus précisément, si l'on donne à la suite discursive la forme concessive proposée ci-dessus (dont l'existence est déjà sensible dans les modalisateurs – *au fond, je crois, quand-même* – utilisés pour rendre l'énoncé plus acceptable), on voit alors qu'il suffit d'inverser A et B pour décrire les deux emplois. Avec la prosodie « *assez* », c'est la réserve qui devient l'affirmation principale :

(Oui,) assez satisfait ! Je renonce à faire une réclamation, même si j'aurais des raisons d'en faire.

(Mouais,) « assez » satisfait... J'aurais des raisons de faire une réclamation, mais j'y renonce.

**(Mouais,) « assez » satisfait... Je renonce à faire une réclamation, même si j'aurais des raisons d'en faire.*

**(Oui,) assez satisfait ! J'aurais des raisons de faire une réclamation, mais j'y renonce.⁷*

En résumé,

<i>assez</i>	= plus qu' <i>un peu</i> (mais moins que <i>très</i>)
« <i>assez</i> »	= moins que <i>très</i> (mais plus qu' <i>un peu</i>)

ce qui peut être visualisé avec des échelles argumentatives (v. schéma ③).

⁶ Il est à noter que cette réserve n'apparaît pas pour les emplois antérieurement rangés sous l'étiquette « degré suffisant ». Si c'est le serveur qui demande au client si le plat est *assez épicé*, la réponse *Oui, c'est assez épicé* (ou *Non, ce n'est pas assez épicé*) se contente de signaler que le repère déjà bien fixé (« assez pour plaire au client ») est atteint (ou n'est pas atteint), sans qu'il soit nécessaire de préciser davantage. J'aurais tendance à y voir un argument en faveur du maintien séparés de ces types d'emplois.

⁷ L'exemple *assez épicé* vu plus haut est bien plus ambigu encore, car (ici le point de vue n'est pas donné d'avance) il peut être compris à la fois comme un encouragement ou comme un découragement à prendre le plat (selon que l'on aime ou non l'épicé), qui selon la prosodie, se trouve au premier ou au second plan.

Récapitulons : sur quoi repose l'ambiguïté / imprécision de *assez* ?

- Sur le caractère imprécis de toute expression linguistique (du degré), liée à la subjectivité du locuteur ;
- Plus précisément, en l'occurrence, sur l'indétermination du repère (*assez... pour... quoi ?*) ;
- Sur la possibilité d'un emploi figuré (litote) ;
- Enfin sur l'orientation argumentative déterminée par la prosodie.

Or, que l'énoncé contienne *assez* ou « *assez* », il n'est pas, en tant qu'argument, décisif (fort). C'est pourquoi la différence de sens qui en découle est assez subtile, ou en tout cas assez subtile pour que tous les locuteurs n'accèdent pas facilement à cette différence⁸. C'est une des difficultés auxquelles on peut se heurter à l'heure de tester la pertinence (présupposant une discriminabilité) de la différence de prosodie, ce qui reste à faire. Au cas (probable) ou il existerait en situation réelle un continuum de prosodies possibles entre les deux pôles prototypiques que l'on peut produire en laboratoire, il ne serait pas surprenant que l'orientation argumentative ne soit pas toujours décidable, d'où, selon moi, le sentiment particulier d'ambiguïté qui émane d'*assez*.⁹

Conclusion : quel statut pour cette découverte ?

Ceci étant dit, *assez* ne fait pas figure d'exception au regard de la possibilité d'avoir deux orientations argumentatives opposées. Ce fait a déjà été mis au jour par Lenepveu (2007) à propos d'adjectifs atténuateurs indiquant un degré faible tels que *léger*. *Léger* n'est argumentativement coorienté avec le nom qu'il modifie que s'il n'est pas prédicatif (emploi antéposé) ; dans le cas contraire (emploi postposé), *léger* est inverseur (comme l'est toujours *faible*) :

Nous avons un léger avantage sur l'adversaire, nous avons des chances de gagner.

**Nous avons un léger avantage sur l'adversaire, nous ne sommes pas assurés de gagner.*

Nous avons un avantage léger sur l'adversaire, nous ne sommes pas assurés de gagner.

**Nous avons un avantage léger sur l'adversaire, nous avons des chances de gagner.*

Schuwer (2004 : 214) a également noté (mais sans en tirer de conséquence) les deux orientations possibles de *relativement*, en le glosant tantôt par « presque », tantôt par « pas tout à fait » :

On y trouve un inventaire relativement complet des forums en français. (« presque complet »)

C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons examiné les stock-options qui posent un problème inédit, ou plutôt relativement inédit, car elles existent depuis longtemps. (« pas tout à fait inédit »)

La différence est manifeste avec *moyennement*, qui, tout en correspondant lui aussi à « un degré moyen », ne peut être qu'inverseur.

Par ailleurs, en soumettant l'adverbe *un peu* à la même variation prosodique que celle décrite ci-dessus pour *assez*, on observe les mêmes effets, à savoir que « *un peu* » devient synonyme de *peu* (voire...) :

⁸ Ceci étant à mettre en rapport avec le fait que l'on trouve régulièrement dans la presse des erreurs d'orientation argumentative, obligeant à relire plusieurs fois pour comprendre le sens du discours. Plusieurs collègues l'ont comme moi noté.

⁹ Il y aurait à dire sur le sémantisme des adjectifs. Mais je n'ai pas pu ici mettre en évidence un rapport entre celui-ci (corrélé par exemple à la possibilité de combiner l'adjectif à *un peu* : *un peu fatigué, un peu épilé, *un peu bien, *un peu grand, *un peu satisfait*) et une interprétation préférentielle pour « plus qu'un peu (mais moins que très) » vs « moins que très (mais plus qu'un peu) » « *assez* ». Tous les adjectifs semblent pouvoir se combiner avec *assez* aussi bien qu'avec « *assez* ».

– Tu as mangé ?

- vs [– Oui, **un peu** ! Et même pas mal / J’ai même fini tous les restes.
 – Bof, « **un peu** »... À vrai dire pas tellement / J’ai seulement fini la soupe.
 [– *Oui, **un peu** ! À vrai dire pas tellement / J’ai seulement fini la soupe.
 – *Bof, « **un peu** »... Et même pas mal / J’ai même fini tous les restes.

Ces manipulations sont en revanche impossibles avec d’autres marqueurs de degré tels que *très* ou *pas du tout*. Quel statut faut-il alors accorder aux faits exposés ici dans la description sémantique des unités en question ? Pour répondre, il faudra tenir compte des pistes suivantes, même si cela devrait anéantir la portée de la présente proposition sur *assez*, avec toute sa sophistication¹⁰ :

– La question du focus : Dans l’énoncé enthousiaste *Assez satisfait !*, le focus porte sur l’énoncé entier *assez satisfait*, dont le noyau est *satisfait* ; alors que dans l’énoncé dubitatif « *Assez* » *satisfait...*, la prosodie fait justement porter le focus sur *assez*. Un changement de focus opère également sur les énoncés ci-dessus où *léger* était prédicatif et *relativement* mis en incise. Reste à expliquer pourquoi cette focalisation produit une inversion argumentative...

– La question de la prosodie, qui, envisagée plus généralement, est capable de moduler le sens jusqu’à l’inverser (cas de l’antiphrase). Or lorsque la sagesse populaire nous dit qu’« il y a des *oui* qui veulent dire « non », il ne s’agit pas d’antiphrase, mais du fait que *mouais* est, comme on a pu s’en rendre compte ci-dessus, coorienté avec *non*. Ce que l’on observe sur *assez* (et d’autres adverbes de degré) est-il alors d’ordre grammatical ou lexical ? S’agit-il plutôt d’un phénomène plus général du ressort de la modalité et du métalinguistique (ou métadiscursif) ? Auquel cas, on pourrait l’observer en l’absence d’adverbes de degré :

– Vous avez indiqué que vous étiez satisfait de ce produit.

- vs [– Oui, c’est vrai, je suis satisfait !
 – Ouais, enfin, « satisfait »... si on veut !

Il semblerait en tout cas que les adverbes de degré concentrent sur eux ce phénomène.... Et que nous avons encore assez de grain à moudre.

Tableaux et schémas :

Tableau ① :

glissement de sens

Degré → Sens ↓	Suffisant	Moyen	
de base	<i>J’ai assez d’argent pour... Le gâteau est assez cuit.</i>	Atténuateur (coorienté) <i>assez bon / mauvais en maths assez épicé assez grand assez d’argent</i>	Mention au bac : <i>Passable Assez bien Bien Très bien</i>
par litote ou euphémisme	≈ « trop » <i>Je vous ai assez vus ! (C’en est) assez !</i>	≈ « très » (intensifieur) <i>C’est assez propre chez elle ! assez nul / génial</i>	

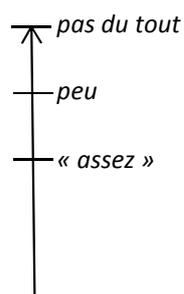
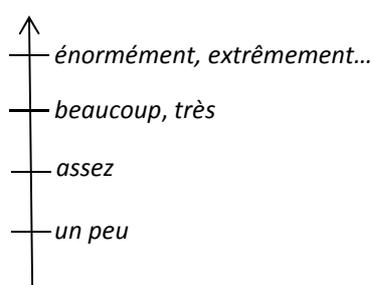
glissement de sens

¹⁰ Je remercie les collègues qui m’ont fait part de leurs réflexions : Ewa, lors du colloque, pour la première ; Evelyne Saunier, à Paris Descartes, pour la seconde.

Tableau ② :

Discours	Trop... pour...	Point de vue (≈ topos) (termes non d'origine ↓)
(Adj. axiologiquement –, non inverseur) <i>Pierre est trop bête, il va forcément échouer au concours.</i>	Trop bête pour réussir « d'une bêtise qui empêche de réussir »	Topos doxal Le concours sélectionne les candidats intelligents. L'intelligence amène la réussite, la bêtise l'échec.
(Adj. axiologiquement +, inverseur) <i>Pierre est trop intelligent, ça va le faire échouer au concours.</i>	Trop intelligent pour réussir « d'une intelligence qui empêche de réussir »	Topos paradoxal Le concours sélectionne les candidats intelligents, mais pas les plus intelligents. Une très grande intelligence peut donc amener à l'échec.
(Adj. axiologiquement +, non inverseur) <i>Pierre est trop intelligent, ne peut pas échouer au concours.</i>	Trop intelligent pour échouer « d'une intelligence qui empêche d'échouer »	Topos hyperdoxal Le concours sélectionne les candidats les plus intelligents. Une très grande intelligence ne peut pas amener l'échec / amène nécessairement la réussite.
(Adj. axiologiquement +, non inverseur) Emplois « marginaux » : fautifs, figurés... <i>Trop drôle (trop génial, trop mignon...)</i>	Trop drôle pour rester sérieux. « d'une drôlerie qui empêche de rester sérieux »	<i>Il est très drôle, mais je n'ai pas envie de rire.</i> <i>*Il est trop drôle, mais je n'ai pas envie de rire.</i>
(Adj. axiologiquement –, inverseur) <i>Pierre est trop bête, il va forcément réussir au concours (de bêtise).</i>	Trop bête pour échouer « d'une bêtise qui empêche d'échouer »	Topos antidoxal Le concours sélectionne les candidats les plus bêtes. La bêtise amène la réussite, l'intelligence l'échec.

Schéma ③ :



Références citées :

LENPVEU Véronique (2007) « Intensification et opposition : l'adjectif intensif à valeur argumentative », *Travaux de linguistique* 55, p. 45-60.

NOAILLY Michèle (2001) « Trop n'est pas assez » in Buridant C. Kleiber G. et Pellat J.-C. (dir.) *Par monts et par vaux, Itinéraires linguistiques et grammaticaux, Mélanges de linguistique générale et française offerts au professeur Martin Riegel*, Liège, Paris : Peeters, p. 379-391.

RACCAH Pierre-Yves & VÁRKONYI Zsófia (2012) « Assez c'est presque trop », Actes du 3e Congrès Mondial de Linguistique Française, Lyon : 4-7 juillet 2012, EDP Sciences, p. 1909.
Disponible à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100146>

SCHUWER Martine (2004) « Les marqueurs dits de l'intensité moyenne », in Florence Lefeuve & Michèle Noailly (dir.), *Intensité, comparaison, degré 1, Travaux linguistiques du CerLiCO* 17, Presses Universitaires de Rennes, p. 201-218.